



Collectif pour le Futur du Site de Grignon

Beynes, le 16/03/2016

Siège : 12 rue de Picardie Beynes (78650)

www.cfsg.fr

Monsieur le Préfet de Région,

Le 11 mars dernier, vous avez diffusé sur le site de la Préfecture de Région un communiqué de presse pour souligner tout l'intérêt que vous portez à la vente de « *l'école Agro de Thiverval-Grignon* ».

Ce communiqué a été rédigé à l'occasion de la marche de protestation organisée par le Collectif pour le Futur du Site de Grignon.

Nous notons qu'à la suite d'une malheureuse erreur de plume, vous avez annoncé notre manifestation pour le lundi 14 mars 2016 alors que celle-ci se déroulait le samedi 12 mars 2016.

Fort heureusement, cette mauvaise information n'aura pas empêché notre marche d'être un grand succès et de réunir à GRIGNON plus de 300 manifestants, élèves et anciens élèves d'AgroParisTech, riverains, scientifiques, amoureux du site et plus généralement défenseurs de l'environnement qui s'opposent fermement à la vente à des intérêts privés du bien commun que constitue ce site exceptionnel, fleuron de l'agronomie française, joyau scientifique, historique, environnemental et lieu de mémoire.

Ils n'ont pas été convaincus par ce que vous présentez comme une mutation indispensable dans le monde moderne que serait l'opération de « regrouper les organismes de recherche sur un vaste campus (future université de Paris-Saclay) permettant des synergies au profit du développement et de l'emploi. »

Nous lisons avec surprise dans votre communiqué qu'à ce jour « *aucun acheteur ne s'est présenté fermement pour l'acquisition de ce site* », que « *dès qu'un acheteur fera part de son intention* », vous ferez « *respecter les règles qui sont applicables sur ce site et les protections qui s'imposent en matière des sites et de patrimoine* » et que « *tous ceux qui prétendent le contraire ne connaissent pas le dossier dans son ensemble.* »

L'association « Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON », qui s'est constituée pour défendre le site et s'opposer à sa vente à des intérêts privés, se permet de douter de la capacité

de l'administration de faire respecter les règles de protection des sites et du patrimoine quand la vente sera effectuée.

Elle connaît parfaitement le dossier, y compris les procédures qui permettraient à l'Etat de s'exonérer d'un appel d'offres indispensable dans les ventes de ses biens.

Nous savons que le PSG manifeste un intérêt soutenu pour le site et que son insistance à venir le visiter jusque très récemment, témoigne d'une fermeté dans sa résolution qui ne trompe personne.

Nous savons aussi que la vente de ce « bien commun » d'exception à un club de football pour que celui-ci y installe un « centre d'entraînement » de dimension internationale provoquera une grave atteinte à l'environnement de ce site champêtre.

Nous savons en effet qu'il sera impossible de concilier la préservation de l'intégrité patrimoniale, scientifique, environnementale et mémorielle du site de GRIGNON avec la création d'un tel centre comprenant, selon les propres propos du Directeur Général du club rapportés aujourd'hui par le journal *Le Monde* : « onze terrains de football, un stade de quelque 3000 à 5000 places pour les équipes de jeunes et l'équipe féminine, le centre d'entraînement pour l'équipe professionnelle, l'académie pour former des jeunes talents etc. ».

Aucune « protection » n'y pourra rien et le site de GRIGNON serait donc purement et simplement sacrifié si ce funeste projet devait aboutir.

Ce que vous appelez « *l'inquiétude de certains face à la perspective de vente de ce site.* » est donc parfaitement fondée.

Sachez que notre association s'opposera à un tel projet, qu'il soit incarné par le PSG ou par tout autre acquéreur privé mettant en cause l'intégrité du joyau commun que constitue le site de GRIGNON.

Nous le ferons avec la détermination la plus grande, y compris en engageant le moment venu la totalité des recours offerts par la loi.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma profonde considération.

Le président

Joël Dine

Préfecture de Paris et de l'Ile de France

5 rue Leblanc

Paris 75015